



INTERVIEW

PATRICK OLLIER, MAIRE DE RUEIL-MALMAISON

Patrick Ollier, vice-président de Pold, en charge de la communication et du développement du territoire, revient sur l'importance d'échanger avec les citoyens.

Comment définiriez-vous l'identité de Pold par rapport aux villes qui le composent et à la métropole dont il fait partie et que vous présidez ?

Paris Ouest La Défense est un des douze territoires créés par la loi NoTRE au 1^{er} janvier 2016 au sein de la Métropole du Grand Paris. Il se compose de 11 communes (Courbevoie, Garches, La Garenne-Colombes, Levallois-Perret, Nanterre, Neuilly-sur-Seine, Puteaux, Rueil-Malmaison, Saint-Cloud, Suresnes, Vaucresson) et représente plus de 568 000 habitants. Cette intercommunalité a été créée afin que l'on puisse mettre en commun un certain nombre de compétences

au service de ses habitants que ce soit en matière d'habitat, d'urbanisme et aménagement, de transports ou encore de développement économique, d'assainissement ou de gestion des déchets.

Les onze maires et le Conseil territorial ont d'ailleurs commencé à travailler sous l'impulsion de notre président, Jacques Kossowski, maire de Courbevoie, à l'élaboration d'un projet de territoire qui précisera nos orientations communes et feront du Pold un outil de développement au service de ses habitants.

Notre territoire est géré de manière démocratique, puisque les maires décident ensemble des orientations

stratégiques et qu'aucune décision n'est prise sans l'unanimité des onze maires. Tout est organisé de telle sorte que nous avançons dans le consensus et que nous soyons capables de nous engager dans la construction en dépassant ainsi les débats politiques.

D'après vous, est-il important de communiquer sur Pold auprès des citoyens et pourquoi ? Que prévoyez-vous de faire dans ce domaine ?

Oui il est important de communiquer auprès de nos concitoyens sur ce territoire, d'abord parce qu'il faut qu'ils sachent que le territoire Paris Ouest La Défense existe, il faut qu'ils aient la connaissance de son organisation et de ses compétences prévues par la loi. Il faut aussi qu'ils puissent s'approprier ce qui est leur territoire et qu'ils soient fiers d'appartenir à Pold, l'une des intercommunalités les plus dynamiques et les plus prospères de l'ensemble de la Métropole du Grand Paris.

Il faut aussi dénoncer les rumeurs qui considèrent qu'il s'agit d'un échelon de plus pour dépenser l'argent public, ce qui est faux !

En effet l'intercommunalité est le moyen de mettre en place des synergies, des mutualisations, et de rendre des services efficaces à plus de citoyens, tout en faisant des économies ce qui est l'un des buts primordiaux de l'intercommunalité.

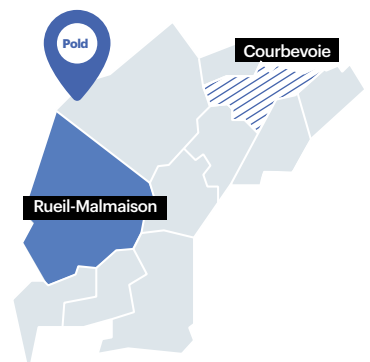
Le territoire a des compétences qui gèrent le cadre de vie et la vie quotidienne de nos habitants. Chacun comprendra qu'il est plus facile pour onze villes de prendre onze

décisions différentes qui sont souvent même opposées.

Pourtant, cette intercommunalité va dans le bon sens et s'inscrit dans la Métropole du Grand Paris qui, à l'échelon de 131 villes et 7,5 millions d'habitants, répond aux mêmes exigences de travail en commun, de mutualisation et d'économies d'échelle.

C'est pourquoi, avec les maires de chacune des villes, je vais organiser des réunions citoyennes pour expliquer à la population ce qu'est le territoire, l'intérêt de sa création et ses modalités de fonctionnement. À cette occasion, nous leur présenterons également le projet de territoire qui sera voté par le Conseil territorial en juin prochain. Nous avons mis en place le site internet parisouestladedefense.fr qui permet à chacun de disposer des informations sur le fonctionnement de Paris Ouest La Défense et ces informations sont reprises systématiquement sur le site de chacune des villes qui le composent. ©

Les propos rapportés n'engagent que leur auteur.



Pold est l'un des

12

territoires
de la métropole
du Grand Paris.